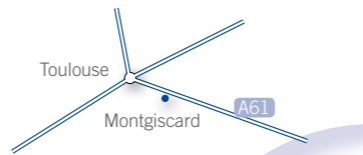


NOS MISSIONS

Aider les employeurs (Maîtres d'Ouvrage ou Entreprises) à **protéger les travailleurs contre les chutes de hauteur** et à se conformer aux lois et règlements en vigueur, exige une qualité sans faille de réflexion et des choix techniques. Cela exige aussi une relation basée sur l'écoute et sur la confiance avant, pendant et après l'intervention.

C'est pourquoi DAVOC s'engage en trois points :

- 1/ Comprendre les métiers des techniciens lors d'interventions à risque de chutes.
- 2/ Apporter des solutions antichute utilisables, utilisées et pérennes.
- 3/ Superviser la mise en place des outils documentaires dédiés à l'utilisation des équipements antichute.



LA BORDIERE
Chemin de Fontblazy 31450 Montgiscard

David GRANDJEAN JOYEUX : 06 45 68 53 91

Jérémy FIGUEIREDO : 06 32 47 61 15

Mathieu BOUDOU : 06 48 66 56 07

Thomas PERIGault : 06 63 02 14 73

davoc@davoc.fr



<https://www.linkedin.com/in/davoc/>

<https://www.facebook.com/david.grandjean.joyeux/>

<https://plus.google.com/107348757131011878342>

Ils nous ont fait confiance



Coca-Cola Entreprise

Philippe Henin, Chef de projets,

Proximité

« Sur nos sites en région toulousaine ou à Marseille, DAVOC intervient avec une réactivité maximale. »

Implication

« Qu'il s'agisse de la préconisation des matériels de sécurité, du suivi des interventions ou de la méthodologie, l'engagement personnel est total. »

Professionalisme

« Une connaissance et une expertise technique extrêmement pointue. »

Chausson Matériaux

Anne Fourre,

coordinatrice sécurité & environnement,

Accompagnement

« Une mobilisation particulièrement appréciée pour réagir en situation de crise. »

Expertise

« La parole de DAVOC a un poids incontestable auprès de nos partenaires publics : Carsat etc. »

Disponibilité

« Une qualité d'échange exceptionnelles pour des interventions auprès de quelque 250 sites Chausson Matériaux en France. »

Mairie de Bayonne

Frédéric Parissier, responsable technique

Compétence

« Une expertise et une rapidité d'intervention telles qu'on en voit rarement. »

Pédagogie

« Les rapports établis par DAVOC ont permis à la municipalité de débloquer d'importants moyens financiers pour la mise en sécurité de nos 21 sites. »

Accompagnement

« DAVOC maîtrise parfaitement le passage de la théorie à la pratique, c'est essentiel pour nos équipes. »



www.davoc.fr



De la compréhension du risque
à la mise en sécurité,
DAVOC vous accompagne dans votre démarche
de prévention contre les chutes

Expertise de la sécurité en hauteur



QUI SOMMES-NOUS ?

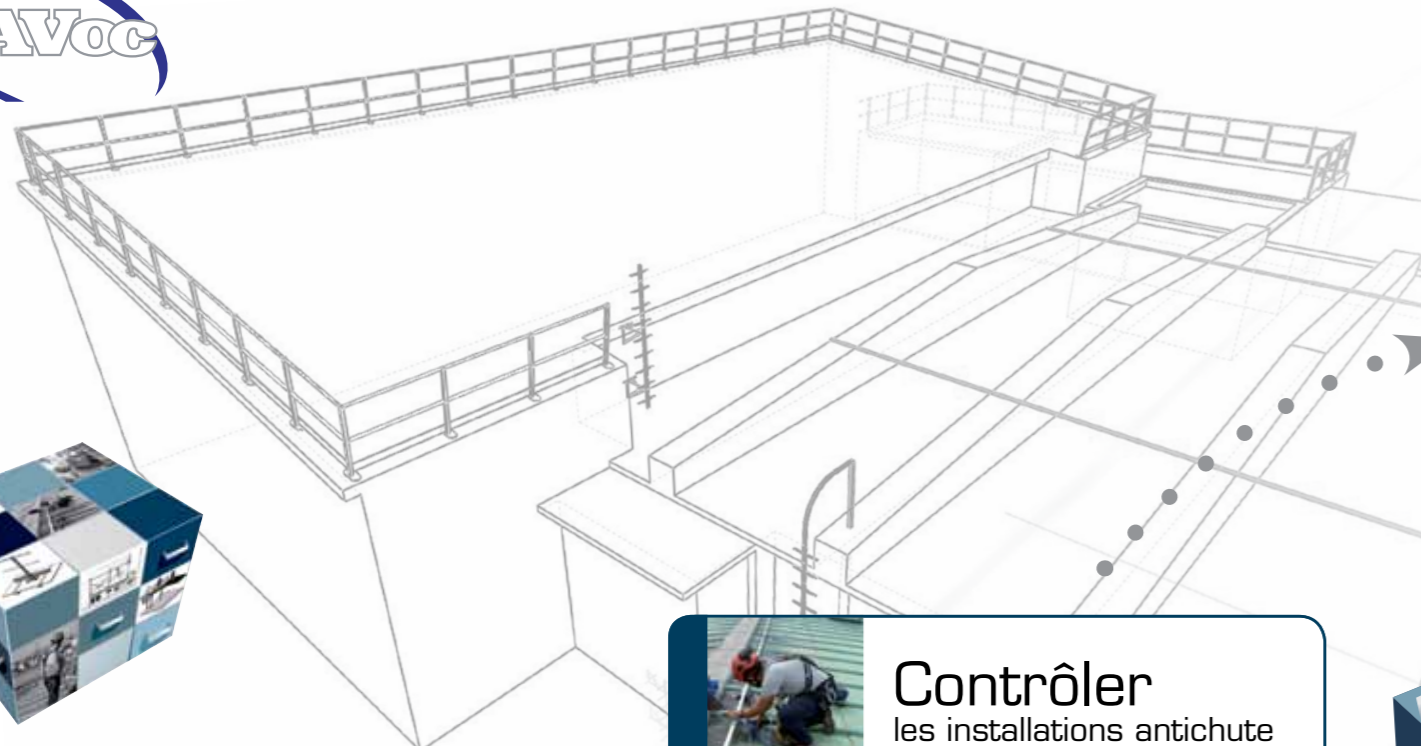
DAVOC est une société d'ingénierie, de conseil, de pilotage de projets et d'opérations dans le domaine du management des Risques de Chute (Protection antichute de hauteur).

Nous accompagnons votre entreprise ou votre organisation dans sa politique de **gestion de la sécurité contre les chutes en hauteur**. Nous nous engageons à vous apporter les lignes directrices et les solutions techniques les mieux adaptées à vos engagements réglementaires. Dès la conception de l'ouvrage ou sur un site existant, nos missions répondent à un unique objectif : la sécurité des intervenants.

$$RA = 3002 \times 7^2 (3^2 + 7) = 2353,56 \text{ daN}$$

$$R_A = \frac{5}{8} p\epsilon$$
$$R_B = \frac{3}{8} p\epsilon$$

$$V = -\frac{p}{48EI} x^2 (\epsilon - x) (3\epsilon - 2x)$$
$$V_{max} = -2,0798 \frac{p\epsilon^4}{384EI} \text{ pour } x = 0,578\epsilon$$



Identifier
les risques de chute

Contrôler
les installations antichute

Concevoir
les solutions techniques

Superviser
les interventions ultérieures

Coordonner
les travaux de sécurisation

IDENTIFIER les risques de chute

Evaluation des risques de chute (EVRP)

- Analyse des risques de chutes
- Compréhension des métiers/activités des techniciens lors d'interventions à risque de chutes (sur Machines ou Bâtiments).
- Etat des lieux des solutions sécurité antichute existantes ainsi que de leur conformité aux **normes en vigueur** et au code du travail
- Analyse des documentations existantes (Document Unique / Dossier d'Intervention Ultime sur Ouvrage / P.P.S.P.S. / Notices d'utilisations / Registre sécurité / Dossier de Maintenance ...).

Préconisations de solutions (DIAG)

- Audit / Diagnostic de sécurité travail en hauteur
- Préconisations techniques et réglementaires, de solutions de sécurité antichute, d'accès et de postes de travail.
- Assistance technique pour le choix des solutions sécurité : Moyens d'accès / Plateformes de travail / Protections collectives (gardes corps, échelles à crinoline, passerelles, ...) / Protections individuels antichute (ligne de vie antichute, points d'ancrage, rail antichute, ...).

Estimation budgétaire

- Planification et budgétisation générale des travaux.

CONCEVOIR les solutions techniques

Etude de projets

- Relevés de côtes / Prises d'informations sur sites
- Etude de faisabilité / Ingénierie de projet (APS / APD)
- Mise en plans / Simulation dimensionnelle 3D / Pré-dimensionnement des éléments structuraux (RDM) / **Schémas d'installation**
- Spécifications Techniques Détaillées et consultations fournisseurs (STD)
- Validation de Structure d'Accueil (charpente ...) / Calcul et dimensionnement de postes de travail (passerelles métalliques, plateformes de travail, ...) et interfaces (potelets de ligne de vie ...)

Etude d'exécution

- Conception et dimensionnement des potelets / platines **interfaces** pour ligne de vie et points d'ancrage

- Conception et dimensionnement d'escaliers, échelles, plateformes, **passerelles**, charpentes, serrurerie/métalleries diverses
- Dimensionnement des **fixations** (ancres structurelles)
- Elaboration des **plans de fabrication** des pièces métalliques sur mesures
- Vérification par le calcul ou test de la **résistance des structures d'accueil** existantes (charpentes bois-métal-béton / supports briques-béton-pierre-terre / machines / ...)
- Réalisation des **plans d'exécution** des travaux.

COORDONNER les travaux de sécurisation

Assistance à la passation des travaux (sécurisation contre les chutes en hauteur)

- **ACT** : Assistance au Maître d'Ouvrage (CCTP et DPGF)
- **Analyses techniques des offres**
- Aide à la sélection des prestataires et à la négociation pour les achats d'équipements et marchés de travaux (analyse des coûts)
- **RAO** : Rédaction de Rapport d'Analyse des Offres

Conduite des travaux (sécurisation contre les chutes en hauteur)

- **VISA** : Visa des études d'exécution des prestataires sélectionnés
- **OPC** : Ordonnancement, pilotage et **coordination du chantier**
- Rédaction de **comptes rendus** de chantier.
- **DET** : S'assurer que l'exécution des travaux est conforme aux études d'exécution visées
- Vérification de l'exécution des essais d'autocontrôle obligatoires (EN 795-2012)
- **AOR** : Assistance aux opérations de réceptions contractuelles et techniques.
- **Réception contractuelle** du parfait achèvement de travaux et du délai de livraison
- Réception technique des installations de sécurité en hauteur et du D.O.E. (suivant la norme EN 795-2012)
- **DIU** : Rédaction du Dossier des Interventions Ultime sur l'Ouvrage

SUPERVISER les interventions ultérieures

Mise en service (des équipements de sécurité contre les chutes)

- Mise en service auprès des utilisateurs / Formation à l'utilisation des systèmes de sécurités installés.
- Formation des encadrants pour la gestion du patrimoine sécurité en hauteur
- Formation Travail en Hauteur des utilisateurs
- **Préconisation des EPI Antichute adaptés** à la meilleure utilisation des lignes de vie ou points d'ancrage installés.

Mise en place des outils d'exploitation

- Modes opératoires d'intervention
- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
- Dossier d'Intervention Ultime sur Ouvrage
- Manuel maintenance
- Affichage obligatoire
- Procédures de vérifications périodiques

CONTRÔLER les installations antichute

Vérification initiale (E.P.I. antichute et protections collectives)

- **Contrôle du D.O.E.**, des Notices d'utilisation, des Fiches de Vérifications Générales Périodiques, des préconisations des E.P.I. Antichute
- Vérification du **respect de montage** **Fabricant** des systèmes d'accès (escaliers / échelles à crinoline / échelles à marche / ...), protection collective (Gardes Corps / Passerelles, ...) ainsi que des ancrages / lignes de vie (rail ou câble / verticales ou horizontales)
- Tests et **essais de résistance de la structure d'accueil**, des fixations, des interfaces
- Analyse des **justifications techniques**
- Essai de fonctionnement.

Vérification générale périodique (Ancrages / Lignes de Vie / Harnais antichute / ...)

- Examen de l'**état de conservation** / protection individuelle, ...
- Essai de fonctionnement pouvant nécessiter des démontages partiels et devant être réalisés par des techniciens qualifiés

- **Tests des fixations** si nécessaire

